

## DIRECTIVE

# "CRITERES DE CONFIRMATION POUR LES CLASSES 2 ET 3"

Basée sur l'article 8.3.4 du règlement d'Agility de la SCS la directive suivante est décidée par la CTAMO.

### Principe de base

Pour la confirmation d'un chien dans une classe tous les résultats des épreuves officielles d'agility durant la période de confirmation sont pris en compte. Comme base de calcul pour le pourcentage on prendra le nombre de chiens au départ de l'épreuve. Le résultat du calcul du pourcentage est toujours arrondi vers le haut.

### 1. Critères de confirmation 2009

Pour se maintenir dans sa classe le chien doit obtenir durant sa période de qualification au moins les classements suivants:

#### 1.1 Pour la classe 3

<b>Large</b>	3 classements dans les premiers 20% et la qualification "excellent, 0 fautes".
<b>Medium</b>	3 classements dans les premiers 20% et la qualification "excellent, 0 fautes".
<b>Small</b>	3 classements dans les premiers 20% et la qualification "excellent, 0 fautes".

#### 1.2 Pour la classe 2

<b>Large</b>	2 classements avec la mention "excellent".
<b>Medium</b>	2 classements avec la mention "excellent".
<b>Small</b>	2 classements avec la mention "excellent".

### 2. Période de confirmation

La période de confirmation est toujours de 12 mois et est fixée de la manière suivante pour les chiens qui :

- Seront monté ou descendu en classe 2 entre le 1.1.2008 et le 30.6.2008
  - Seront monté en classe 3 entre le 1.1.2008 et le 30.6.2008
  - Se seront confirmée en classe 2 ou 3 entre le 1.7.2006 et le 30.6.2008
- devront se confirmer dans leur classe respective durant la période du 1.7.2008 jusqu'au 30.6.2009
- Seront monté ou descendu en classe 2 entre le 1.7.2008 et le 31.12.2008
  - Seront monté en classe 3 entre le 1.7.2008 et le 31.12.2008
  - Se seront confirmée en classe 2 ou 3 entre le 1.1.2008 et le 31.12.2008
- devront se confirmer dans leur classe respective durant la période du 1.1.2009 jusqu'au 31.12.2009
- Seront monté ou descendu en classe 2 entre le 1.1.2009 et le 30.6.2009
  - Seront monté en classe 3 entre le 1.1.2009 et le 30.6.2009
  - Se seront confirmée en classe 2 ou 3 entre le 1.7.2008 et le 30.6.2009
- devront se confirmer dans leur classe respective durant la période du 1.7.2009 jusqu'au 30.6.2010
- Seront monté ou descendu en classe 2 entre le 1.7.2009 et le 31.12.2009
  - Seront monté en classe 3 entre le 1.7.2009 et le 31.12.2009
  - Se seront confirmée en classe 2 ou 3 entre le 1.1.2009 et le 31.12.2009
- devront se confirmer dans leur classe respective durant la période du 1.1.2010 jusqu'au 31.12.2010



**TKAMO**  
**CTAMO**

**Technische Kommission Agility Mobility Obedience**  
**Commission technique Agility Mobility Obedience**  
**Commissione tecnica Agility Mobility Obedience**

---

Exemples:

- Chien confirmé en classe 3 au 31.12.2008 devra se confirmer entre le 1.1 et le 31.12.2009
- Chien confirmé en classe 2 au 30.06.2008 devra se confirmer entre le 1.7.2008 et le 30.6.2009
- Chien monté en classe 2 en mars 2009 devra se confirmer entre le 1.7.2009 et le 30.6.2010
- Chien monté en classe 3 le 1.7.2009 devra se confirmer entre le 1.1.2010 et le 31.12.2010

### **3. Validité**

Cette directive a été décidée par la CTAMO en 30.10.2008 et entrera en vigueur le 1er janvier 2009.

Elle remplace toutes les réglementations et directives éditées ultérieurement en ce qui concerne les critères de confirmation.

Udo Wöhning  
Président de la CTAMO

Karl-Heinz Krause  
Responsable des juges d'agility de la CTAMO